FRC 4° 32397. 1.
Cage
FRC
25642

DISCOURS

Prononcé au Parlement de Dijon, les Chambres assemblées, le 15 Octobre 1788, par Me. Thevenin, Syndic de la Communauté des Procureurs à la Cour.

MESSIEURS,

Il est enfin arrivé ce jour heureux & à jamais mémorable, où le flambeau de la vérité, qui parvient si difficilement à éclairer les Souverains, a percé le voile épais dont les partisans du pouvoir arbitraire s'efforçoient d'envelopper le Trône.

Il a enfin été permis à notre Roi bienfaisant, de lire dans son cœur, & de manifester de nouveau, aux yeux de la France éplorée, ce grand trait qui, à son avénement à la Cou-

THE NEWBERRY
LIBRARY

ronne, fit éclater ſon amour pour ſes peuples, & pour la juſtice.

Les Miniſtres qui cauſoient nos malheurs, ne ſont plus, & le monſtrueux édifice qu'ils ſe hâtoient d'élever, a diſparu.

Le dépôt des Loix eſt rendu aux illuſtres & généreux Magiſtrats qui en ſont les gardiens.

Les Juges ſuprêmes ſont rendus aux peuples, dont ils ſont les peres & les défenſeurs.

Les Miniſtres attachés à l'exercice de la Juſtice, recouvrent leur état & leurs protecteurs.

La capitale de cette Province recouvre ſes Citoyens & ſa ſplendeur.

C'eſt à vous, Meſſieurs, c'eſt à votre généreuſe fermeté, c'eſt à votre héroïque dévouement au bonheur de la patrie, autant qu'à la juſtice & à la bonté de notre auguſte Monarque, que nous devons tous ces bienfaits

C'eſt à vos continuelles réclamations contre les abus, à votre zèle perſévérant pour la gloire du Trône & le maintien des Loix conſtitutives de la Monarchie, que le Roi doit le rayon de lumiere qui a éclairé ſon ame paternelle.

Pénétrée de ſi grands bienfaits, qu'il eſt flatteur pour la Communauté des Procureurs

en la Cour, d'avoir obtenu la grace de mêler ſous ces voûtes ſacrées, les foibles expreſſions de ſa reſpectueuſe reconnoiſſance, aux cris d'alégreſſe qui retentiſſent de toutes parts.

Nous la devons, cette faveur, au Magiſtrat citoyen que ſes vertus, le choix du Monarque, & le vœu de tous les cœurs de cette Province, ont placé à la tête de cet auguſte Sénat : nous la devons, Meſſieurs, à la bienveillance & à la protection dont vous voulez bien nous honorer.

Notre reconnoiſſance ne le cede qu'à notre reſpect.

560